

Aménagements du quartier du Lavachet

Compte-rendu de la concertation du 24 août 2023

Les échanges se sont articulés autour de deux temps distincts :

- Le premier, sur site, à 11h30 pour reposer les enjeux prioritaires de l'aménagement et mesurer concrètement les contraintes et les opportunités.
- Le second, en mairie, à 18h30 afin de présenter les plans projets et recueillir les avis des participants.

Les élus et services de la commune ont pu présenter le niveau actuel des réflexions, précisant bien qu'il s'agissait à ce stade de plans d'esquisses servant de point de départ à la concertation et pouvant évoluer en fonction des avis recueillis.

Rappel des objectifs parcourus par le réaménagement proposé :

1. Améliorer les départs et retours skieurs depuis le centre du quartier
2. Développer une zone de ski débutant adaptée et progressive
3. Permettre un « ski propre » sur le Lavachet
4. Proposer un projet concret et réalisable en termes techniques et budgétaires
5. Conserver et redynamiser les activités d'été sur le quartier

Le projet présenté s'articule autour des éléments suivants :

- Soutènement le long de la route par un enrochement de manière à agrandir la piste
- Enrochement ou paroi cloutée en fonction du choix de remontée retenue pour élargir la piste côté digue
- Réduction de la voie de circulation à 7m pour conserver la possibilité d'une circulation en double sens et création d'un trottoir pour assurer une continuité piétonne depuis le tunnel

Les échanges au cours des deux temps de concertation ont permis de préciser plusieurs éléments :

Concernant le plan de circulation du quartier :

À ce stade, il est proposé de se concentrer sur le domaine skiable du Lavachet et de remettre à plus tard une éventuelle piétonisation du centre du quartier ou la révision du plan de circulation via la boucle du Chevril. À ce stade des réflexions, et comme sur les autres centres de quartiers de la station, il sera envisagé rapidement l'aménagement d'un « espace partagé » pour renforcer le confort piéton et limiter la vitesse des véhicules.

Il est proposé de maintenir le plan de circulation actuel au niveau de la boucle des Roche Rouges afin de s'orienter vers un projet offrant le plus grand consensus.

Des essais de sens unique pourront être réalisés pour tester ce fonctionnement afin de voir dans quelle mesure la largeur de la route peut être réduite et les cheminements piétons plus confortables.

Il sera nécessaire de repositionner un arrêt de bus confortable au niveau de la boucle des Roches Rouges.

Concernant les remontées mécaniques du nouveau secteur

Un aménagement avec deux tapis plutôt que deux tapis en partie basse et un téléski en partie haute semble recevoir une plus grande adhésion car offre un meilleur confort, plus de débit et parce que la configuration du site permet de les intégrer à la digue.

Il est proposé de s'attacher à mettre en œuvre ce projet avant de décider un remplacement par un tapis ou un doublement de l'actuel téléski du Lavachet.

Il sera nécessaire de prévoir une série d'enneigeurs intégrés à l'aménagement.

Concernant les activités d'été :

L'étude doit encore être approfondie sur ce point. Il est envisagé de conserver l'esprit calme et familial du quartier et de réinvestir le toit du parking du Lavachet. Tous les équipements proposés seront réfléchis pour fonctionner toute l'année.

Deux terrains de tennis sur trois pourraient à priori être conservés.

Les jeux pour enfants devront être déplacés car ils sont au milieu du futur domaine skiable. Ils seront repositionnés à proximité et modernisés pour une utilisation été et hiver.

Les arbres du bosquet qui entoure les jeux pour enfants seront conservés autant que possible et sinon déplacés à proximité immédiate du site.

Foncier et conduite de projet

Il est rappelé que le projet est en partie situé sur des parcelles propriété de l'ASL du Lavachet. Le projet sera présenté dans une futur AG de l'ASL et dans une version plus avancée pour que les copropriétaires puissent se positionner sur l'usage des terrains concernés.

À noter que le projet sera soumis aux différents services intéressés. D'abord locaux notamment avec les écoles de ski, la Régie des Pistes et la STGM. Ensuite avec les services de l'État sur les questions de sécurité par rapport au reprofilage des digues paravalanche.

Annexe 1 : Plan projet ayant fait consensus et idée d'insertion



Idée d'insertion du tapis à la digue paravalanche (©Hilltechnics)